

PRÉVENTION CAMBRIOLAGE

Départ en vacances : adoptez les bons réflexes pour partir l'esprit tranquille.

Un peu plus de 198 000 cambriolages ont été recensés en France en 2022, soit un cambriolage toutes les deux minutes en moyenne. Toutes les régions sont touchées par ce fléau dont les dommages moyens atteignent 1 809 euros selon une étude réalisée par Hellosafe.

Les vacances d'été (juillet/août) occupent les 3e et 4e places des mois les plus exposés aux cambriolages après novembre et décembre (période de Noël).

Source : France Live : Cambriolages : voici les régions les plus touchées, la vôtre en faite-elle partie ?

Avant toute chose, vérifiez la couverture de votre contrat d'assurance habitation, sa validité et les conditions d'indemnisation. En cas de sinistre, c'est l'assureur qui couvre les dommages causés.

CONSEILS ET MESURES À PRENDRE

D'après les statistiques, un cambrioleur renonce à commettre une effraction au bout de 5 minutes. Le ralentir, c'est vous protéger contre le risque de cambriolage.

Installez des dispositifs de sécurité :

- Caméras, détecteurs de présence et alarmes avec télésurveillance
- Renforcement des ouvertures : porte blindée, serrures sécurisées, vitrage antieffraction, portail, clôture...

À faire avant le départ en vacances :

- Assurez-vous que vos portes et fenêtres soient fermées
- Prévenez les voisins de votre absence
- Transférez vos appels de votre ligne fixe vers votre portable
- Inscrivez-vous auprès de la gendarmerie pour bénéficier du service « Tranquillité Vacances » permettant la mise en place de patrouilles de surveillance de jour comme de nuit (formulaire en ligne)
- Contactez une société de gardiennage
- Confiez votre maison à des amis/famille pendant la durée de votre séjour

CE QU'IL FAUT ÉVITER

- Parler de votre départ sur les réseaux sociaux
- Rendre vos objets de valeur accessibles : confiez-les à des personnes de confiance (famille, amis, banque ...) ou mettez-les en lieu sûr (coffre-fort par exemple)
- Cacher vos clés devant chez vous (pot de fleur, paillason ...)
- Laisser vos outils à la vue des passants, rangez-les dans votre abri de jardin et pensez à le cadenasser
- Montrer des signes témoignant de votre absence, simulez plutôt votre présence :
 - » Sollicitez des personnes de confiance pour prendre le courrier afin d'éviter son accumulation
 - » Si vous avez un jardin, demandez à quelqu'un de s'en occuper (prestataire, ami, famille) pour qu'il paraisse entretenu
 - » Programmez l'allumage automatique d'appareils que vous utilisez habituellement grâce à la domotique : lampes, télévision, radio ...

Source : Ministère de l'intérieur - Ma Sécurité - Cambriolages : comment réagir et limiter les risques ?